

PARLONS ÉLECTIONS

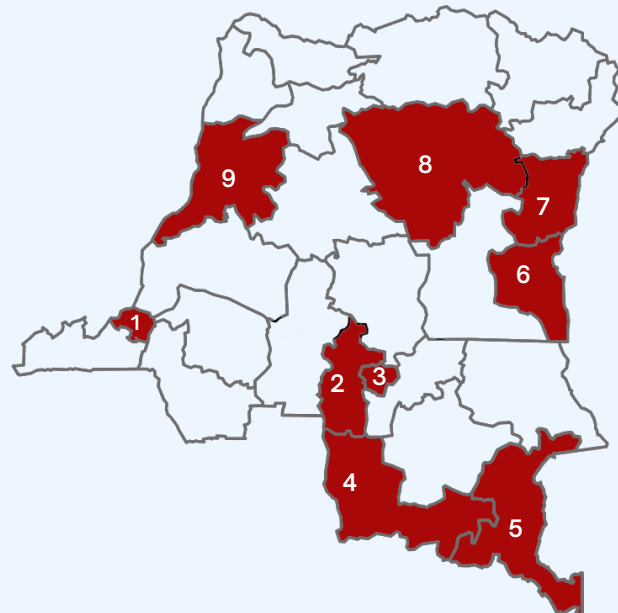


EDITION N° 13

17 - 23 OCTOBRE 2022

ZONES D'INTERVENTION DU PROJET

- 1 Kinshasa
- 2 Kasai-Central
- 3 Kasai-Oriental
- 4 Lualaba
- 5 Haut-Katanga
- 6 Sud-Kivu
- 7 Nord-Kivu
- 8 Tshopo
- 9 Equateur

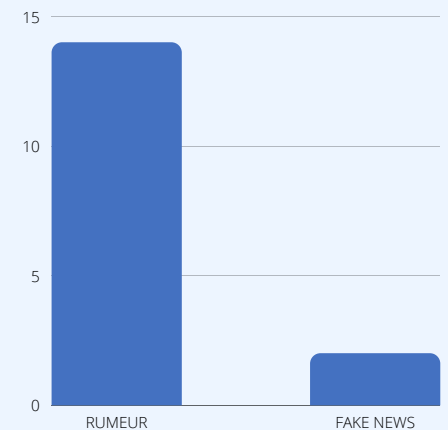


A propos du bulletin

Ce bulletin répond aux rumeurs qui circulent dans les communautés, en ligne et sur les plateformes de médias sociaux autour des élections et du processus électoral en RDC.

La collecte se fait sur le terrain par les Commissions Diocésaines Justice et Paix (CDJP) de neuf provinces, et en ligne sur les réseaux sociaux et les sites web par NEXT CORP et CONGO CHECK.

ANALYSE DES CATÉGORIES DES COMMENTAIRES COLLECTÉS DANS LA COMMUNAUTÉ



La majorité de feedbacks collectés durant cette période sont des rumeurs dont 14 et 2 fausses informations.

Rumeur #1

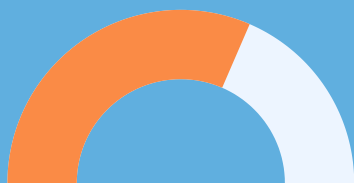
Récoltée au Haut-Katanga

“ Si l’opposition gagne les élections de 2023, il y aura une guerre froide entre la communauté katangaise-Kasaïenne et en particulier ceux qui sont arrivés dans la province récemment parce qu’ils ne nous respectent pas.



Discussion communautaire

NIVEAU DE RISQUE



MOYEN

RÉPONSES ET INFORMATIONS COLLECTÉES

Les élections sont une compétition. Et dans une compétition, il y a forcément un gagnant et un perdant, cela ne doit pas occasionner pour autant une guerre ou des violences entre deux communautés ou entre deux provinces. Ce serait une violation flagrante des valeurs démocratiques censées soutenir la démocratie et l’État de droit.

« Il est impératif de mettre en place une sensibilisation pour lutter contre le tribalisme dans le contexte électoral avec des messages clés aux citoyens de toutes les tribus », propose Crispin Kobolongo, expert en éducation civique et électorale et Coordonnateur de l’ONG Action contre les violations des droits des personnes vulnérables (ACVDP) qui rappelle qu’il y a toujours eu des précédents conflits ethniques entre les deux communautés. « Toutefois, il faut savoir que le Congo n’appartient pas seulement aux Katangais et aux Kasaïens », conclut-il.

Il est important de noter que la démocratie laisse la place à des opinions opposées et que les citoyens ne sont pas nécessairement d’accord avec ce que font les personnes au pouvoir. Mais il existe des moyens d’exprimer ses préoccupations, y compris la protestation pacifique contre les politiques ou les actions du gouvernement ou des autorités. Ces actions ont pour but d’obliger les personnes au pouvoir à rendre des comptes, et ne constituent pas une plate-forme pour la violence, ni pour le manque de respect de l’État de droit ou le droit et les responsabilités constitutionnelles des représentants élus à gouverner.



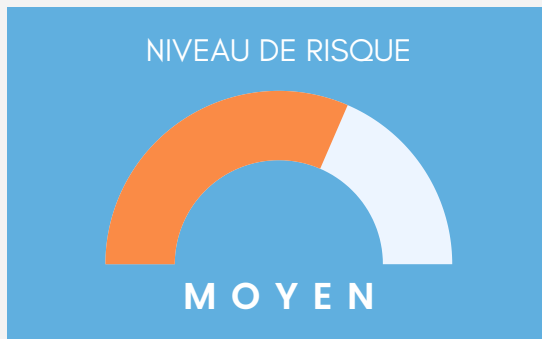
Rumeur #2

Récoltée au Kasai-Central

“ Nous allons nous faire enrôler dans plusieurs centres pour obtenir de multiples cartes d'électeurs afin de marchander nos votes et s'enrichir pendant la campagne électorale.



Discussion communautaire



RÉPONSES ET INFORMATIONS COLLECTÉES

« Les nouveaux Kits d'enrôlement possèdent des applications qui consistent à détecter les doublons aux différents centres d'inscription. Il sera impossible d'avoir deux ou plusieurs cartes pour une personne », explique François Mbollo, secrétaire exécutif provincial adjoint de la CENI/Kinshasa.

Sur le plan légal, l'enrôlement plus d'une fois est une infraction. En effet, l'article 45 (modifié par l'article 3 de la Loi No16/007 du 29 juin 2016 modifiant et complétant la Loi No 04/028 du 24 décembre 2004 portant identification et enrôlement des électeurs en République Démocratique du Congo) dispose ce qui suit : « Est punie pour faux en écriture, conformément au Code pénal congolais, et déchu de ses droits de vote et d'éligibilité pour une durée de six ans :

- Toute personne qui se fait identifier et enrôler sous un faux nom ou sous une fausse qualité ;
- Toute personne qui, en se faisant identifier et enrôler, dissimule une incapacité prévue par les articles 8 et 9 de la présente loi ;
- Toute personne qui se fait inscrire volontairement plus d'une fois.

Sans préjudice des dispositions de l'alinéa premier de cet article, dans le cas d'une personne qui se fait inscrire plus d'une fois, seule la dernière inscription est prise en compte.



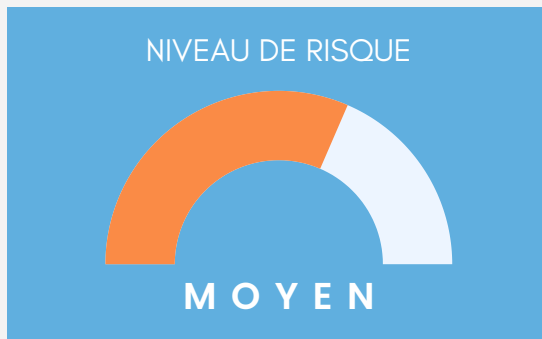
Rumeur #3

Récoltée au Haut-Katanga

” Moïse Katumbi est un Congolais comme tout le monde. Si on rejette sa candidature aux scrutins, ici à Kilwa, il n’y aura pas d’élection.



Discussion communautaire



RÉPONSES ET INFORMATIONS COLLECTÉES

Il est très tôt pour savoir si Moïse Katumbi sera candidat ou pas aux élections de 2023. À ce jour, l'intéressé ne s'est lui-même véritablement pas prononcé contrairement aux autres opposants qui affichent déjà leur volonté d'être candidats à la présidentielle.

Toutefois, la date du dépôt des candidatures sera fixée par la CENI à travers le calendrier électoral. Ce dernier n'est pas encore publié, et pourrait l'être dans les jours à venir tel que l'avait déclaré Denis Kadima, président de la CENI, le samedi 24 septembre 2022 lors d'un cadre de concertation qui a réuni la CENI et les partis politiques.

Par ailleurs, le dépôt de candidatures est une première étape. La phase suivante, c'est l'examen de la conformité des pièces présentées avant la publication de la liste provisoire des candidats. Les recalés peuvent saisir la Cour d'appel du ressort pour contestation. La liste définitive des candidats n'est publiée qu'après les arrêts de la cour d'appel.

L'organisation des élections à Kilwa, ou ailleurs, n'est pas conditionnée par la candidature d'un individu. Il revient à la CENI de coordonner le scrutin sur toute l'étendue du territoire national.



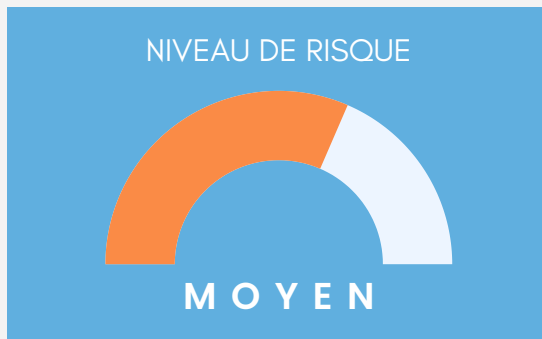
Rumeur #4

Récoltée à Kinshasa

“ L'autorité a dit que les élections n'auront pas lieu en 2023, car, nulle part dans la loi budgétaire, il n'est prévu une rubrique prévoyant l'argent pour l'organisation de ces élections.



Discussion communautaire



RÉPONSES ET INFORMATIONS COLLECTÉES

Le gouvernement n'a pas déclaré que les élections n'auront pas lieu en décembre 2023. Cependant, le gouvernement continue de manifester sa volonté pour l'organisation des élections dans les délais constitutionnels.

La CENI n'a certes pas encore annoncé le budget global des élections, mais un budget annuel estimé à 640 millions USD a été élaboré pour 2022. Ce budget fait partie de la loi des finances 2022 de l'État. Quant à la loi des finances 2023, elle a récemment été déposée par le Premier ministre Sama Lukonde à l'Assemblée nationale. Mais à ce jour, elle n'a pas encore été programmée pour le débat en plénière.

« Lors du conseil des ministres, j'avais dit que nous avons déjà dépensé 345,8 millions USD auxquels vient de s'ajouter un montant de 68 millions USD, donc dans le calcul on est à 400 et quelques millions USD. Au moment où nous parlons, il ne reste qu'une seule échéance que j'ai reçue d'environ 60 millions USD qui concerne le mois de septembre 2022 qui n'est pas encore payé et donc nous avançons normalement » a indiqué Nicolas Kazadi, ministre des finances, au cours d'un briefing à la presse, le lundi 24 octobre 2022.



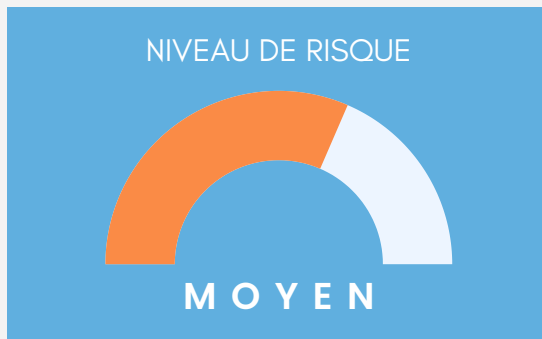
Rumeur #5

Récoltée en Equateur

“ La MONUSCO quittera la RDC après les élections de 2023.



Discussion communautaire



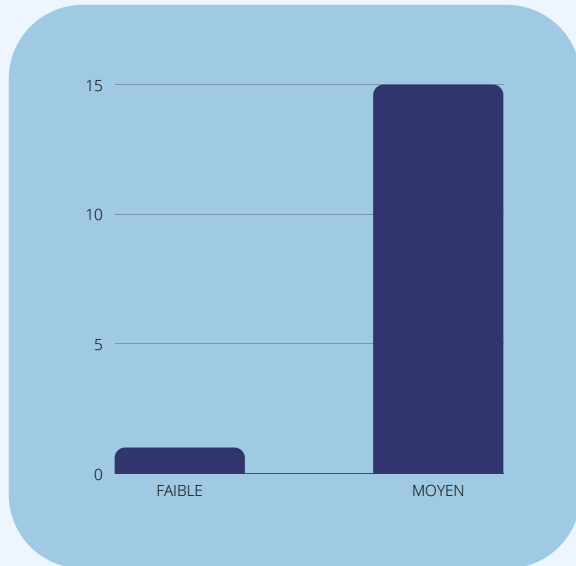
RÉPONSES ET INFORMATIONS COLLECTÉES

Le départ de la MONUSCO n'est pas lié à la tenue ou pas des élections en République Démocratique du Congo. Il dépend plutôt du plan de retrait progressif convenu entre le gouvernement et le conseil de sécurité des Nations Unies. Ce plan évoque un échéancier qui court jusqu'en 2024.

Mais les autorités congolaises ont annoncé qu'ils envisagent de réduire ce délai eu égard au résultat des Casques bleus sur le terrain.« Nous devons considérer le rôle que la MONUSCO doit jouer parce qu'il lui reste très peu de temps. Elle doit partir sur une note beaucoup plus honorable que celle à laquelle nous avons assisté. Il n'y a pas encore de calendrier de départ, mais, je pense bien que la MONUSCO devra partir avant le délai prévu, c'est-à-dire avant 2024. À mon avis, au-delà des élections de décembre 2023, je crois qu'il n'y aura plus de raisons que la MONUSCO reste. Je mentirais si je vous disais que c'est quelque chose qui a été convenue, il n'y a pas encore eu des discussions sur la question, mais je crois que de part et d'autre, on a compris qu'il faut réfléchir très sérieusement sur la question et je crois que c'est dans ce sens qu'il faut aller », a déclaré Félix Tshisekedi au cours d'un entretien accordé à RFI et France 24, le vendredi 23 septembre 2022 à New York.

ANALYSE

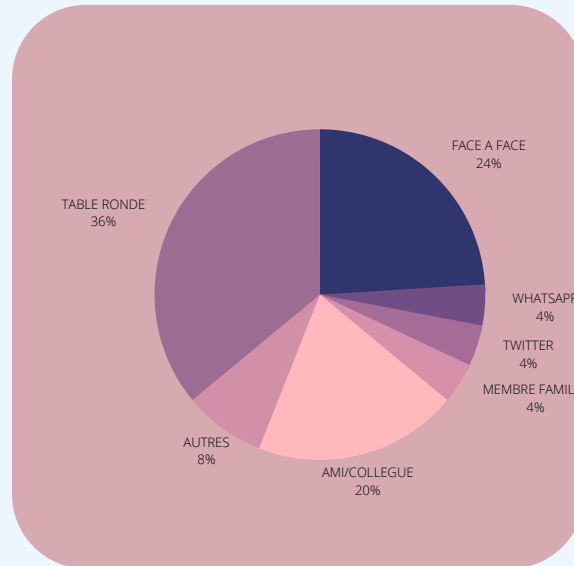
Niveau de risque



Du 17 au 23 octobre 2022, nous avons collecté 16 rumeurs dans 7 provinces parmi les 9 ciblées par le projet. De ces rumeurs, seulement 2 proviennent en ligne sur médias sociaux et 14 proviennent de la collecte hors ligne.

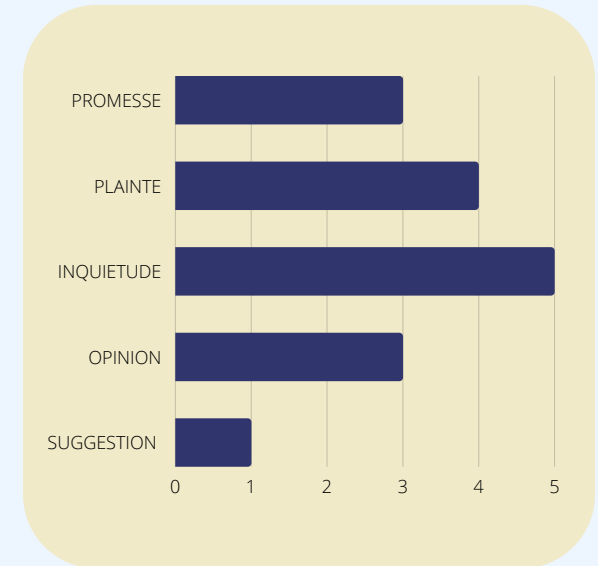
De ces rumeurs, 1 a un niveau de risque faible et 15 un niveau moyen de risque. Les rumeurs abordées dans ce numéro ont été triées parmi celles qui nécessitent une explication pour faciliter la compréhension du processus électoral par la population.

Canal de partage des commentaires



Pour cette période, nous avons trouvé que les discussions en face à face ont été le canal qui a plus été utilisé pour partager les rumeurs qui circulent autour des élections en République Démocratique du Congo. La collecte en ligne a été faible cette semaine avec seulement 1 feedback sur WhatsApp et 1 sur Twitter.

Type de Commentaire



5 feedbacks collectés pendant cette période reflètent l'inquiétude de la communauté concernant la tenue des élections, 4 plaintes, 3 opinions, 3 promesses et 1 suggestion.



**Vous voulez nous
donner votre avis,
vous impliquer ou
partager des données ?**

Nous aimons discuter !

Contact:
Thérèse Ntumba

✉ info@actualite.cd

☎ +243 971 189 467

PARLONS ÉLECTIONS

EDITION N° 13

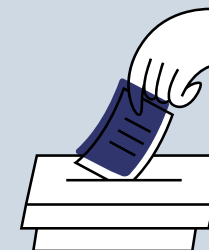
17- 23 OCTOBRE 2022

Consulter également :



Parlons élections :
les éditions précédentes:

<https://lokutamabe.com/>



Ce bulletin est produit par Kinshasa News Lab avec l'appui technique d'Internews dans le cadre du programme Media Sector Development Activity (MSDA)

Date de publication : 29 Octobre 2022

